

Rebondir après un échec

► D. L.-P.

En France, on estime que 60 000 entreprises font faillite chaque année. L'association 60 000 rebonds, créée en 2012, vient en aide à ces entrepreneurs et les accompagne dans leur nouvelle vie. La région compte une antenne à Lille et une seconde est en projet à Amiens.

L'échec est un composant de la vie d'un entrepreneur, même si en France, la faillite est mal perçue, contrairement aux États-Unis où on la regarde comme faisant partie de l'expérience d'un chef d'entreprise », souligne Pierre-Olivier Marchal, entrepreneur "en rebond". Organisée par la Tech amiénoise, la conférence "La peur de l'échec" a permis de réunir différents chefs d'entreprises et d'échanger sur les difficultés qu'engendre la fin de vie d'une structure. À Lille, l'antenne de 23 bénévoles accompagne actuellement 10 entrepreneurs. Dans le département de la Somme, 166 entreprises ont été déclarées comme défaillantes depuis le début de l'année.

Accompagner les entrepreneurs

« Nous cherchons à implanter 60 000 rebonds sur Amiens pour que les entrepreneurs sachent où aller lorsque leur entreprise fait faillite », explique Vincent Becquet, responsable du pôle conseil chez Arceo et membre de l'association. « Il s'agit d'agir sur des territoires qui entreprennent. Amiens est une ville qui bouge, cela aurait du sens de créer une antenne ici », complète-t-il. Concrètement, 60 000 rebonds propose aux chefs d'entreprises qui ont fait faillite un accompagnement



Pierre-Olivier Marchal et Vincent Becquet ont présenté 60 000 rebonds à Amiens.

par le biais d'un parrain, ainsi que sept séances individuelles avec un coach. Les conseils de l'association portent tant sur l'aspect personnel et technique – faire face à une banque par exemple – que professionnel. « Nous ne sommes pas là pour juger, mais pour écouter et guider ces entrepreneurs », affirme Vincent Becquet. Chaque chef d'entreprise est guidé pendant une période de 24 mois maximum.

Une vie après la faillite

« Il y a une vie après la faillite, même si, pendant cette période, l'entrepreneur se retrouve isolé, livré à lui-même. Il y a un grand besoin de digérer l'échec », raconte Pierre-Olivier Marchal dont l'entreprise a été mise en sommeil il y a presque deux ans. Passionné par l'innovation et les nouvelles technologies, le trentenaire décide en 2009 de monter sa propre structure parallèlement à son emploi au sein d'une ETI du Nord. En 2011, il quitte son poste pour se concentrer sur ses nouvelles activités, tournées vers les applications mobiles

et les objets connectés. Une aventure qui prend fin après une série d'erreurs commises par un prestataire web. « Je me suis senti floué par mon partenaire, le projet qui avait mûri dans ma tête pendant tout ce temps était terminé », lance l'entrepreneur avant d'ajouter : « Le coach de l'association m'a permis de faire mon deuil, d'avoir un regard extérieur sur la situation et mon parrain m'a donné des outils concrets ainsi qu'une méthodologie pour la recherche d'un emploi. On se rend aussi compte que l'on est pas tout seul », ajoute l'ex-chef d'entreprise. Selon l'association, dans 70% des cas les entrepreneurs accompagnés tentent à nouveau de remonter une entreprise quand 30% d'entre eux s'orientent vers le salariat. Pierre-Olivier Marchal, lui, est actuellement à la recherche d'un emploi, mais il pense cependant retenter l'aventure entrepreneuriale en conjuguant nouvelles technologies et gastronomie. En moyenne, on estime qu'il faut une période de huit ans pour se remettre d'une faillite. ■

D. R.